

Montréal, le 27 avril 2017

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**Au Coordonnateur et à la personne intéressée RTA**

**Objet : Demande d'adoption de cinq normes de fiabilité  
Dossier de la Régie : R-3997-2016**

---

Messieurs,

Le 24 avril 2017, dans le cadre du dossier cité en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) informait le Coordonnateur et les personnes intéressées au dossier de la tenue, le 3 mai 2017, d'une séance de travail pour la poursuite de l'examen des normes MOD-031-2 et PRC-026-1. Dans cette optique, la Régie vous transmet par la présente certains extraits de ces normes annotées par son personnel et identifiant des non concordances entre les textes des normes dans leur version française et anglaise.

La Régie précise par ailleurs, qu'en ce qui a trait à la norme PRC-026, elle traitera de la pertinence de son application aux installations telle que proposée par le Coordonnateur. Elle s'attend à ce que les personnes présentes puissent répondre à ses questions à cet égard.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.